

ΚΕΝΤΡΟΝ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΚΑΙ ΡΩΜΑΪΚΗΣ ΑΡΧΑΙΟΤΗΤΟΣ
ΕΘΝΙΚΟΝ ΙΔΡΥΜΑ ΕΡΕΥΝΩΝ

CENTRE DE RECHERCHES DE L'ANTIQUITE GRECQUE ET ROMAINE
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ

45

ROIS, CITES, NECROPOLES

INSTITUTIONS, RITES ET MONUMENTS EN MACEDOINE

ACTES DES COLLOQUES DE NANTERRE (DECEMBRE 2002)
ET D'ATHENES (JANVIER 2004)

EDITES PAR A.-M. GUIMIER-SORBETS,
M. B. HATZOPOULOS ET Y. MORIZOT

TIRE A PART



ATHENES 2006

DIFFUSION DE BOCCARD - 11, RUE DE MEDICIS, 75006 PARIS

Le recrutement de l'armée macédonienne sous la royauté

Alexandre Noguera Borel

Dans le cadre du colloque *Ville et Cour en Macédoine* et en particulier dans l'étude des relations entre le pouvoir royal et les entités politiques de ce royaume antique, il est particulièrement intéressant de considérer les systèmes de recrutement de troupes. La plupart des citoyens grecs de l'Antiquité dévouaient une partie importante de leur vie à la guerre et en cela les systèmes de recrutement deviennent une source de connaissances sur la vie institutionnelle de grande valeur. Nous allons donc procéder à une mise au point des connaissances en la matière, de façon brève, l'espace étant nécessairement limité.

Nous ne traiterons ici que des troupes macédoniennes sous les rois téménides, antipatrides et antigonides. Nous ferons d'abord une description de la géographie politique de la Macédoine qui était à l'origine de l'organisation civique. En effet, les systèmes de recrutement dans l'Antiquité grecque dépendaient pour la plupart de la définition du citoyen et de l'aménagement politique du territoire. Nous analyserons ensuite les systèmes de recrutement à travers les diverses étapes où ils se définirent et cela toujours dans l'optique des compétences de la royauté et de celles des centres urbains et des *ethne*.

I. Géographie politique

A. Qui était Macédonien ?

1. Citoyenneté¹

Comme nous l'avons dit nous ne traitons ici que des soldats citoyens macédoniens et non pas des alliés, sujets ou mercenaires.

Le problème est que *Makedones* pouvait être utilisé comme un terme politique, ethnique ou de description de l'armement et du mode de combat, surtout après Alexandre III.

Qui était donc citoyen macédonien ? Il y avait deux types de citoyens qui, en fait, se regroupaient en un seul : tous étaient des citoyens de Macédoine, mais en Haute Macédoine, on tendait à ajouter la citoyenneté de leur *ethnos*, et en Basse Macédoine et dans les nouveaux

¹ Hatzopoulos 1996, 167-209.

territoires celle de leur centre urbain, qu'il fût *polis* ou sympolitie. Donc il y avait une seule catégorie de citoyens en Macédoine, même si elle s'exprimait de façons diverses. Tous les citoyens libres du territoire national étaient des citoyens d'une communauté civique, qu'elle soit une *polis*, un *ethnos* ou une sympolitie, et, ensemble, ils formaient l'*ethnos* macédonien.

En effet, sous les premiers Téménides, certains peuples furent expulsés de leurs terres, qui furent colonisées par les Macédoniens. Puis cette politique changea et les peuples conquis furent assimilés. Leur incorporation à la citoyenneté macédonienne fut probablement très lente. Finalement émergea un seul peuple réuni par l'acculturation. Sans doute les villages les plus grands de ces peuplades devinrent des *poleis* et le reste des *komai* où les patronymes grecs et pré-grecs cohabitaient².

2. Aménagement du territoire

Les terres conquises, où la population avait été expulsée ou anéantie comme la Mygdonie, n'étaient pas toujours incorporées directement au territoire national : ainsi, une partie de la Mygdonie fut donnée aux Chalcidiens, ce qui tend à indiquer qu'il ne devait pas y avoir de colons macédoniens et qu'il s'agissait encore uniquement de terres royales³.

Il y avait donc trois types de territoire dans le royaume de Macédoine : le territoire purement macédonien, les terres royales et les terres de peuples sujets ou alliés. Les terres de l'Est et de Chalcidique semblent avoir eu une plus grande autonomie après leur conquête et avant leur incorporation au territoire national. Pendant ce temps, elles faisaient partie de la terre royale, propriété du roi en tant que magistrat supérieur de l'Etat, et non pas propriété personnelle de celui-ci.

A partir de Philippe II, certaines conquêtes restèrent toujours extérieures au territoire national comme la Thrace du Nestos à l'Hèbre, la Thessalie, le Nord et l'Ouest de la Péonie ou le Sud de l'Illyrie.

Cela nous permet de conclure que tous les habitants libres du royaume n'étaient pas citoyens macédoniens ; seuls l'étaient ceux qui étaient englobés dans le territoire national et qui faisaient partie du corps civique d'une communauté urbaine. Mais il y avait une pression continue pour l'expansion, la colonisation des conquêtes et l'assimilation de leur population, avec probablement le droit de citoyenneté. D'autres facteurs venaient s'ajouter à la citoyenneté : en effet, Plutarque laisse entendre que les rois macédoniens n'incorporaient pas dans l'armée ceux qui ne parlaient pas le grec ou n'étaient pas entraînés à l'usage des armes macédoniennes⁴.

B. Ethne, poleis et districts

L'expansion du peuple macédonien fut à l'origine d'un aménagement du territoire et d'une organisation civique particuliers. Il est important de les définir afin de mieux comprendre les systèmes de recrutement et d'organisation des armées.

² M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Recherches sur les marches orientales des Téménides (Anthémonte - Kalindoia)* (« Μελετήματα » 11, 1^{ère} partie ; Athènes 1992) 117-122.

³ Thuc. 1.58.2 ; Hatzopoulos 1996, 173-174.

⁴ Plut., *Alex.* 47.6.

1. Basse Macédoine

Les Macédoniens habitaient à l'origine dans les montagnes de Piérie, et leurs « cousins » Elimiotés autour de l'Haliacmon. Les premiers conquièrent la Bottiée et la Piérie, puis l'Eordée et l'Almopie. Les populations furent exterminées ou expulsées⁵. Jusqu'aux guerres médiques, le royaume de Macédoine resta à l'intérieur de ces limites. Puis la basse Péonie, l'Amphaxitide, la Mygdonie, la Bisaltie et la Crestonie furent prises. Les habitants d'Anthémonte, de Crestonie et de Bisaltie furent assimilés.

Pendant la première phase, la seule *polis* de Grecs du Sud dans le royaume était Méthone. Puis, lors de la deuxième vague d'expansion après les guerres médiques, furent incorporées des villes de Grecs du Sud ou gréco-barbares comme Pella, Ichnai, Chalastra, Sindos et Ther-
raa. Probablement, ces villes alliées ou sujettes fournissaient, avec les villes macédoniennes proprement dites comme Pydna, Béroia et Europos, la plupart des hoplites macédoniens mentionnés par Thucydide au V^e siècle⁶.

Dans les *poleis*, *komai* et sympolitiques de Basse Macédoine, les citoyens en général donnaient plus d'importance à leur citoyenneté urbaine, ce qui indique que, dans le royaume de Macédoine le plus ancien, le centre politique et social était éminemment urbain, contrairement à l'image primitive et « tribale » que certains auteurs ont diffusée.

En fait, toute la Macédoine, sauf les terres royales, était divisée en territoires civiques organisés autour d'un centre urbain. Ces *poleis* étaient semblables à celles de la Grèce du Sud. Dans les nouvelles terres, il y avait des sympolitiques ou associations de petites communautés ou *komai* avec une *polis* plus importante comme dans le cas de Gazoros⁷.

2. Haute Macédoine

La population de la Haute Macédoine était composée de plusieurs *ethne* : les Orestes, les Tymphéens unis aux Paravéens, puis les Lyncestes et enfin les Elimiotés ; peut-être aussi les Derriopes. L'Eordée et peut-être l'Almopie étaient des cas particuliers, car il s'agissait de régions où les Téménides expulsèrent les populations locales pour implanter des Macédoniens de Basse Macédoine. En général, les individus de Haute Macédoine apparaissaient cités sous leur ethnique : *Tymphaios*, *Lynkestes*, etc., et non pas sous le nom de leur *kome*. En Haute Macédoine, le village ou *kome* fut l'unité de base du gouvernement local jusqu'à l'époque romaine. Le magistrat principal d'une *kome* était le politarque ; si elle était petite, c'était le seul. Le membre d'une *kome* devenait citoyen de sa région et prenait son *ethnikon*, sauf exception comme Python, fils de Krateuas, cité comme habitant d'Alkoména au lieu de Derriopos, son ethnique⁸.

II. Le système de recrutement

Jusqu'à la période antigonide, le système de recrutement des troupes macédoniennes est pratiquement inconnu et n'a pas été étudié. Cependant, il existe certaines données qui peuvent nous permettre d'extraire quelques conclusions.

⁵ Hatzopoulos 1996, 169-171.

⁶ Thuc. 2.100.5-6 ; toutes les conclusions exposées ici sur les premières armées macédoniennes apparaîtront dans Noguera Borel 2004.

⁷ Hatzopoulos 1996, 51-73.

⁸ Strab. 7.326 ; H. Berve, *Dos Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage* (Munich 1926) n° 621.

A. Le recrutement avant la réforme d'Alexandre II

Au VI^e siècle, les troupes étaient sans doute recrutées par le système de levées et n'avaient pas un grand entraînement ; les nobles combattaient à cheval et avaient certainement une meilleure connaissance du combat et un grand entraînement pour diverses raisons, en particulier grâce à la chasse, activité très prisée par les nobles macédoniens.

Sous Perdicas II, nous trouvons des cavaliers bien entraînés et armés de cuirasses, ils étaient donc suffisamment riches ; des hoplites, sans doute des *poleis* grecques et macédoniennes du royaume, puis des troupes légères macédoniennes et alliées ou sujettes complétaient l'armée.

Probablement, avant le début du IV^e siècle, seuls les citoyens libres capables de fournir leur équipement faisaient partie de l'armée, les plus riches rejoignant la cavalerie.

Le roi Archélaos (c. 409-399) fit la première réforme de l'armée : selon Thucydide, il fit construire des places fortes, améliora les communications et « organisa ses forces pour la guerre avec un plus grand nombre de chevaux, d'armes et de ressources que ceux qu'avaient eus ensemble les huit rois qui l'avaient précédé »⁹. Il y a donc pour la première fois, pour autant que nous le sachions, des garnisons. Ce fut son système d'organisation qui augmenta les effectifs. Voilà peut-être l'origine du système de conscription par feu que nous verrons plus tard. Il paya probablement une partie ou la totalité des chevaux et des armes à la plupart des troupes, ce qui permit d'en augmenter considérablement le nombre. Il est possible aussi qu'il ait organisé ses troupes en unités et notamment une partie de son infanterie en phalange hoplitique. A la suite de la reprise de Pydna, l'annexion de l'Elimée, la Tymphée, l'Orestide et la Perrhèbie, les troupes de cette cité et de ces régions s'ajoutèrent à celles du royaume.

Il est probable qu'avant Archélaos les problèmes de communications et d'organisation militaire du royaume ne permettaient pas de mobilisations générales.

B. Le recrutement d'Alexandre II à Alexandre le Grand

1. Les réformes d'Alexandre II et Philippe II

Ce fut le roi Alexandre II qui réalisa la grande réforme de l'armée macédonienne qui fut à l'origine de l'armée de Philippe II et Alexandre III¹⁰. Outre la création du compagnonnage royal, il organisa son armée en unités. Celle-ci comptait, avec une cavalerie noble d'*hetairoi* - Compagnons -, une unité d'infanterie d'élite, probablement à l'origine des hypaspistes, et une infanterie de ligne qui sous Philippe II devint la phalange.

Cette réforme représenta un changement très significatif: tous les membres de sa cavalerie prirent le titre d'*hetairoi* et tous ses fantassins devinrent des *pezetairoi*, sans doute déjà divisés entre pézétaires, asthétaires et hypaspistes. C'est-à-dire que toute l'infanterie de la phalange faisait partie des pézétaires et que certains d'entre eux avaient de plus une dénomination particulière, comme les hypaspistes et les asthétaires.

Sous Philippe II, le territoire national de la Macédoine augmenta. Peut-être récupéra-t-il l'Orestide, qu'il semblait ne plus contrôler, en se mariant avec Olympias en 357. Ce roi

⁹Thuc. 2.100.2.

n'emmenait sans doute pas toutes ses troupes pour chaque campagne ; en 358, les combats en Péonie, puis contre les Illyriens, nécessitèrent vraisemblablement une mobilisation générale¹¹.

Il est probable qu'avant Philippe II, les soldats étaient levés sur une base géographique pour combattre pendant la saison des campagnes, puis rentraient chez eux. Philippe II réalisa pour la première fois en Macédoine des campagnes continues, même en hiver.

Seule la garde royale des hypaspistes formait une armée professionnelle permanente ; c'est pourquoi ils étaient recrutés partout et choisis par leur force.

Philippe II et les rois postérieurs fournissaient les armes et les chevaux à leurs troupes. Par exemple, Alexandre reçut 25.000 panoplies en Inde. Il y avait probablement en Macédoine des haras royales et des arsenaux. Cela facilita grandement la capacité de mobilisation de troupes, étant donné que le citoyen n'avait plus à se procurer sa panoplie. Nous connaissons un cas, cité par des parémiographes grecs, où un certain Corrhagos fut mobilisé pour une campagne de Philippe II ; sa mère insistait pour qu'il demandât l'exemption et il répliqua : « le cheval me porte, le roi me nourrit »¹².

2. Sous Alexandre le Grand

Justin dit qu'Alexandre prit pour son expédition les vétérans et laissa les plus jeunes¹³. Il emmena la plus grande partie des vétérans, même licenciés, qui avaient combattu avec son père et ses oncles. Il laissa ensuite à Antipatros 12.000 fantassins et 1.500 cavaliers parmi les jeunes pour les entraîner. Hammond pensait que les troupes laissées à Antipatros étaient une sorte de milice civique ou d'armée territoriale, mais ce sont là des critères modernes difficiles à appliquer à cette période¹⁴ ; de plus, Alexandre laissa sans doute des troupes d'une certaine qualité en Macédoine pour assurer ses arrières.

Alexandre envoya depuis la Carie trois de ses officiers de haut rang pour recruter des troupes supplémentaires. Il leur enjoignit, quand ils seraient de retour en Macédoine avec les permissionnaires (les nouveaux mariés), de lever sur le pays tout ce qu'ils pourraient comme fantassins et cavaliers. Ils ne prirent donc pas des troupes d'Antipatros mais de nouvelles recrues¹⁵.

Puis, à Gaza, Alexandre envoya Amyntas, un autre officier de haut rang, recruter de nouvelles troupes, c'est-à-dire exactement un an après le premier voyage. Il allait chercher les recrues des années 331/330 et 330/329, dont le nombre s'éleva à 6.000 fantassins, 600 cavaliers et 50 pages. Il semble donc que la Macédoine avait alors la capacité de produire 3.000 fantassins et 300 cavaliers par an¹⁶.

En effet, le royaume avait en 334 un territoire presque deux fois plus grand qu'en 359. Hammond pensait qu'entre 359 et 350, la natalité fut beaucoup plus élevée qu'avant 377, car les conditions de vie et les perspectives du pays étaient meilleures. De plus, il faut tenir compte de la natalité des colons des nouvelles villes.

¹¹ Diod. 16.4 ; Justin 7.6.7 ; Frontin, *Strat.* 2.3.2.

¹² Diog. Laert. 5.31 ; Apostol. 9.12 (*Paræmiographi Graeci*, I 257 et II 464).

¹³ Justin 11.6.4-6.

¹⁴ N. G. L. Hammond, F. W. Walbank, *A History of Macedonia* III. 336-167 B. C. (Oxford 1988) 86-

¹⁵ Arr., *Ana*

Amyntas, en recrutant ces troupes, montra un zèle peut-être excessif. Selon Diodore, « il avait pour instructions de sélectionner les jeunes gens aptes au service militaire »¹⁷. Puis, Quinte-Curce rapporte : « (Amyntas parle à Alexandre) lorsque tu m'envoyas en Macédoine recruter des soldats, tu me dis que dans le palais de ta mère se cachaient beaucoup de jeunes sains et forts. Tu m'ordonnas de ne penser qu'à toi et d'emmener à l'armée ces paresseux. Je le fis avec plus de zèle qu'il ne convenait. J'ai amené Gorgias, Hécatee et Gorgatas, dont les services te sont utiles, et 6.000 fantassins et 600 cavaliers dont une partie ne m'aurait pas suivi, car ils rejetaient le service militaire, mais je traitai ces déserteurs sans compassion »¹⁸.

Selon Hammond, les recrues étaient des volontaires des milices locales. Néanmoins, ces troupes n'avaient pas à être volontaires, mais appartenaient probablement aux classes d'âge arrivées à l'âge militaire ; il est pourtant fort possible que le volontariat ait existé.

Rappelons qu'il y avait des archers macédoniens : certainement les plus pauvres, qui n'avaient pas accès à l'entraînement éphébique, servaient comme *psiloi*, écuyers et marins. De plus, les fantassins avaient droit à un porteur par unité de dix sous Philippe II, probablement de 16 sous Alexandre III, c'est-à-dire une file de la phalange¹⁹.

Alexandre répartit toujours les renforts de cavalerie et d'infanterie par groupes ethniques. Il disposait d'une cavalerie recrutée en Haute Macédoine, citée lorsque le roi combattit contre les Triballes, et réunie avec celle de Bottiée et celle d'Amphipolis ; il s'agit selon Hatzopoulos de la dénomination des districts et non de l'origine de chaque unité tactique, argument qui nous éclaire grandement sur le système de recrutement macédonien²⁰.

Du point de vue des unités tactiques ou escadrons, nous retrouvons un escadron *d'hetairoi* d'Apollonie de Chalcidique, un autre d'Anthémonte, un autre appelé leugéen, dont on ignore l'origine (peut-être la plaine de Dion). Le roi disposait aussi de cavaliers originaires de Haute Macédoine, peut-être dénommés *asthippoi*, mais nous ignorons de quel *ethnos* ils provenaient²¹. L'escadron royal n'était probablement pas organisé territorialement, de même que l'infanterie de la garde.

Nous savons que la Ligue chalcidienne disposait d'un millier de cavaliers, il est donc logique d'accepter que, après son incorporation à la Macédoine et la colonisation, cette région (Philippe accorda de nombreuses terres là-bas) ait pu offrir une cavalerie au moins équivalente.

Les hypaspistes royaux, comme l'escadron royal, n'étaient probablement pas recrutés selon le système traditionnel, mais sans doute d'après leur force et éventuellement leur parenté. Cela pose le problème de possibles inégalités dans le recrutement de chaque district. Les quatre autres pentacosiarques d'hypaspistes provenaient sans doute chacune d'un des quatre districts de recrutement²².

¹⁷ Diod. 17.49.1.

¹⁸ Quinte-Curce 7.3.38.

¹⁹ Frontin, *Strat.* 4.1.6.

²⁰ Hatzopoulos 1996, 242-44.

²¹ N. G. L. Hammond, « A Cavalry Unit in the Army of Antigonos Monophthalmus : Asthippoi », *CQ* 28 (1978) 128-140.

²² W. Heckel, *The Marshals of Alexander's Empire* (Londres 1992) 244-53 et 299-306.

Pour ce qui est de la phalange de ligne, nous avons trois *taxeis* ou régiments d'asthétaires ou phalangites de Haute Macédoine : une d'Orestide et de Lyncestide réunies ; une deuxième d'Elimée et une troisième de Tymphée²³.

En ce qui concerne les pézétaires de Basse Macédoine, il y avait trois *taxeis*, dont nous ignorons l'origine. Il est probable que les pentacosiesarchies, ou même des unités plus petites furent organisées selon la *polis*, la *kome* ou la sympolitie d'origine.

Les taxiarques semblent avoir été au début originaires de la même région que leurs soldats, puis, à partir de la réforme de Sitacène, ils furent choisis pour leurs qualités personnelles indépendamment de leur origine²⁴.

Nous pouvons conclure que, sous Alexandre II, Philippe II et Alexandre le Grand, les troupes étaient recrutées dans trois circonscriptions et peut-être déjà dans la quatrième. Elles l'étaient par feu et probablement aussi en fonction du cens. Les troupes obtenues se répartissaient par unités tactiques selon leur *ethnos* en Haute Macédoine ou leur centre urbain en Basse Macédoine.

C. Le système de recrutement sous les Antigonides

1. Fonctionnement

L'étude du système de recrutement des troupes macédoniennes progressa de façon décisive par la publication et l'analyse de nouvelles inscriptions de Chalcis, Amphipolis, Kynos, Drama et Potidée, et aussi par la publication de la loi gymnasiarchique de Béroia et par la discussion de la loi éphébarchique d'Amphipolis²⁵.

La conscription était réalisée par circonscription militaire dont les niveaux étaient le feu ou *pyrokausis*, le centre urbain ou *ethnos*, et enfin le district. Puis selon la classe d'âge : de 15 à 50 ans sous les Antigonides. Il y avait probablement d'abord une répartition des hommes dans chaque unité par cens et puis par origine géographique comme auparavant. Seuls ceux dont la famille possédait le cens minimum -30 mines ou 3.000 drachmes à Amphipolis selon la loi citée - pouvaient accéder à l'entraînement éphébique. C'est un cens très élevé. Cela excluait les classes les moins favorisées et la plupart des commerçants et des artisans. Ceux-ci étaient peut-être recrutés parmi les archers, les écuyers, les serviteurs et les marins, mais cela semble quand même une somme excessive pour être généralisée.

En tout cas, c'est le roi qui demandait à ses officiers supérieurs de lever l'armée. Ceux-ci spécifiaient le lieu et la date de la mobilisation et si celle-ci était partielle ou non.

Le début de la campagne militaire correspondait probablement, sauf en cas de nécessité différente, à la grande assemblée de printemps des Macédoniens en armes pour la lustration de l'armée lors de la célébration des Xandika. Le lieu était fixé selon les circonstances.

²³ A propos des asthétaires, voir A. B. Bosworth, « Asthetairoi », *CQ* 23 (1973) 245-253 ; R. D. Milns, « The Army of Alexander the Great », in : *Alexandre le Grand. Image et Réalité* (« Entretiens sur l'Antiquité classique, Fondation Hardt » 22 ; Genève 1976) 87-129, spécialement 97-101 ; A. Noguera Borel, « La falange macedonia : el problema de los asthetairoi », in : D. Plácido et al. (éds.), *Imágenes de la Polis* (Madrid 1997) 215-232.

²⁴ Arr., *Anab.* 3.16.10 ; Diod. 17.65.2-3.

²⁵ Nous nous limitons ici à présenter les conclusions de M. B. Hatzopoulos, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides : problèmes anciens et documents nouveaux* (« Μελετήματα » 30 ; Athènes 2001), où se trouve la bibliographie actualisée sur ce sujet.

Le feu ou *pyrokausis* était l'unité de base de la conscription. On pouvait y adjoindre ajouter des personnes extérieures, mais les lois prescrivaient les mécanismes d'acceptation ; on pouvait passer outre ces réglementations civiques uniquement si le roi donnait son aval par écrit. Les hommes de 15 à 50 ans, et qui cohabitaient, faisaient toujours partie du même feu. De lourdes amendes étaient prévues pour les cas d'abus. Le *politeuma* était le registre de tous les citoyens. On ne recrutait qu'un homme par feu et les autres restaient dans la réserve ; on prenait, par ordre de préférence, les *neoi*, puis les adultes, puis les éphèbes et enfin les *paides*. Si le feu n'avait qu'un seul homme, il devait rester pour gérer l'*oikos*. Il existe des cas où la famille pouvait fournir un remplaçant pour que le fils reste réserviste, mais elle devait pourvoir à l'entretien du remplaçant. Il existe aussi des cas connus où plusieurs membres d'une famille étaient dans l'armée de campagne, il s'agissait sans doute de volontaires, en général des familles nobles.

On peut se demander si cette réglementation correspondait à un moment d'urgence sous Philippe V ou si c'était un cas général ; il semble logique de penser que la seconde interprétation est correcte, étant donné qu'en cas d'urgence pour la sécurité du territoire national, comme lors de l'invasion romaine, tous les hommes capables de combattre étaient mobilisés.

2. Les circonscriptions militaires

La mobilisation en Macédoine était réalisée sur une base territoriale par centres urbains ou *ethne* regroupés en districts. L'épistate était le magistrat suprême de chaque unité civique qui était responsable du recensement et de la mobilisation des recrues de sa cité. Il existait un magistrat *ὁ ἐπὶ τῆς χώρας* chargé de la tenue des registres des chevaux royaux fournis à la cavalerie. Sans doute s'occupait-il aussi de l'organisation de la défense de la chora de sa cité ; aidait-il aussi au recrutement ? Le *grammateus* était l'officier d'intendance au niveau de la stratégie. Il tenait les registres des postes de l'armée et n'avait pas le droit d'y inscrire ceux qui ne figuraient pas dans les registres du corps civique de chaque cité, le *politeuma*, exactement comme dans l'Égypte lagide²⁶. Les *grammateis* étaient probablement dirigés par l'*archigrammateus* comme chez les Lagides et les Séleucides. Peut-être les *grammateis* étaient-ils aidés par les magistrats *ἐπὶ τὰς διαγραφάς*.

La désignation des officiers était probablement la suivante : *lochagoi* et tétrarques étaient désignés par les cités ou centres urbains, les *speirarques* par les districts et les *chiliarques* par le pouvoir central.

Il y avait aussi des mobilisations partielles où seulement les troupes de certains districts étaient appelées par rotation. Probablement 3.000 phalangites étaient fournis par chaque district sous Philippe V comme sous Alexandre le Grand.

Les quatre districts de recrutement étaient Bottiée, Amphaxitis et Amphipolis, puis la Haute Macédoine tout entière formait le quatrième, ce qui correspond aux futures régions ou *merides* de la Macédoine romaine.

Ce que l'on pourrait appeler les milices civiques n'étaient pas distinctes de l'armée royale ; elles n'en étaient que les subdivisions pour le recrutement. En fait, parfois, les unités tactiques de l'armée devaient regrouper plus d'un contingent de district pour former l'unité complète.

²⁶ N. Sekunda, *Hellenistic Infantry Reform in the 160's B.C.* (Lodz 2001) 139-40.

Il ne faut donc pas confondre les districts de recrutement avec le regroupement en unités tactiques par *ethne* ou cités.

Il s'agissait donc d'un système de recrutement extrêmement respectueux de l'équilibre démographique - il y avait toujours un homme adulte dans chaque feu - et de la gestion de l'*oikos*, ce qui permettait un soutien de l'économie.

D. Formation et entraînement

Philippe II entraînait ses troupes, mais peut-être cela correspondait-il au changement d'armes et de formation du début de son règne.

A travers l'entraînement des éphèbes dans les gymnases et même d'autres classes d'âge, *paides* et *neoi*, les cités développaient et entretenaient les aptitudes de ceux-ci : ils s'exerçaient à la course, au lancer du javelot, au tir à l'arc et à la catapulte. La Macédoine semble donc un état profondément militarisé.

Le roi n'intervenait pas directement, mais sans doute avait-il les moyens de faire adopter par des cités des lois éphébarchiques qui rendaient ainsi la législation du royaume en cette matière relativement homogène.

E. Démographie

Nous pouvons extraire de ces données certaines conclusions en matière démographique. Tout d'abord, il est probable que les rois macédoniens à partir de Philippe II encouragèrent l'expansion démographique ; par exemple, Alexandre III envoya depuis la Carie les nouveaux mariés hiverner en Macédoine.

Quant aux effets démographiques de l'expédition d'Alexandre le Grand, il est probable qu'à la fin beaucoup de Macédoniens regagnèrent leur terre natale, mais aussi qu'ils furent nombreux à partir à l'aventure dans les nouveaux territoires ouverts à la colonisation. La plupart des partants ou de ceux qui restèrent en Asie furent probablement des Compagnons, car ils retrouvèrent des postes plus importants dans les administrations et les armées des Diadoques.

En résumé, nous voyons qu'il y eut deux périodes de faiblesse démographique : après Alexandre III et sous Philippe V. Dans le cas de la Macédoine, la récupération démographique mit donc au moins une génération à s'accomplir.

Conclusion

Il semble que le domaine de l'armée soit un de ceux où la royauté intervint le plus. Il ne pouvait en être autrement étant donné l'importance de la défense et les divers déboires militaires des débuts de la monarchie téménide.

Le compagnonnage royal liait directement et personnellement la plus grande partie des troupes macédoniennes à leur roi. De plus, les rois armaient, nourrissaient leurs soldats, leur donnaient des chevaux et les entraînaient aux manœuvres spécialisées. D'autre part, les futurs soldats recevaient leur entraînement de base dans leurs centres urbains d'origine, où leurs magistrats les incluaient dans leurs listes et veillaient à la tenue scrupuleuse de ces registres. De plus, tous les échelons du système de recrutement relevaient des magistrats

locaux, puis de ceux des circonscriptions plus larges, comme les districts, et ce n'est que dans le cas de la demande de troupes et à propos du lieu et de la date de leur regroupement que le roi et ses proches intervenaient.

Pour finir, nous observons un grand conservatisme dans les structures de recrutement macédoniennes et une politique de soutien de la démographie et de l'économie à long terme.

Abréviations bibliographiques

Hatzopoulos 1996 : M. B. Hatzopoulos, *Macedonian institutions under the Kings I. A Historical and Epigraphic Study* (« Μελετήματα » 22 ; Athènes 1996).

Noguera Borel 2004 : A. Noguera Borel, « L'armée macédonienne avant Philippe II », in : *Ancient Macedonia VII* (sous presse).

ABSTRACT - ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Army recruitment in Macedonia under the kings

This article deals with different aspects of recruitment of troops for Macedonian armies under the Temenid, Antipatrid and Antigonid dynasties. Through a brief description of these armies and their manpower it is possible to know more about how they were organized. Further, an analysis of soldiers left in garrisons and of losses sustained permits us to determine the manner in which armies were replenished. In that way some conclusions may be reached about the demographics of this period.

Then we reach the recruitment study itself. First we establish with the help of political geography who was considered a Macedonian. This permits us to distinguish between *ethne*, *poleis* and districts, which were the different civic organising systems in Ancient Macedonia. Finally, using the conclusions reached through this analysis, we make a description of the Macedonian recruiting system in each military circumscription.

This article increases our knowledge of the relations between kingship and various civic institutions of Ancient Macedonia.

Ἡ στρατολόγησις τῶν μακεδονικῶν δυνάμεων κατὰ τὴν περίοδο τῆς βασιλείας

Ἡ παροῦσα μελέτη πραγματεύεται τὶς διαφορὰς πτυχὰς τῆς στρατολογίσεως τῶν μακεδονικῶν στρατευμάτων ὑπὸ τὶς δυναστείας τῶν Ἀργαδῶν, τῶν Αντιπατριδῶν καὶ τῶν Ἀντιγονιδῶν. Ἡ συνοπτικὴ περιγραφή τῶν στρατευμάτων καὶ τῆς ἀριθμητικῆς τῶν δυνάμεως μᾶς διευκολύνει νὰ κατανοήσομε τὴν ὀργάνωσίν τοις μὲ μεγαλύτερη ἀκρίβεια. Ἐν συνεχείᾳ ἡ ἀνάλυσις τῶν στατικῶν δυνάμεων τῶν φρουρῶν καὶ τῶν ἀπωλειῶν μᾶς δίνει τὴν δυνατότητα νὰ ἀντιληφθοῦμε τὸ σύστημα ἀνανεώσεως τῶν στρατευμάτων. Ἀπὸ τὴν ἐξέτασιν αὐτὴν εἶναι δυνατόν νὰ συναχθοῦν ὀρισμένα συμπεράσματα γιὰ τὴν δημογραφίαν τῆς Μακεδονίας κατ' αὐτὴν τὴν περίοδον.

Ἀκολουθεῖ ἡ ἐξέτασις τῆς στρατολογίης καθ' αὐτὴν. Εἶναι ἐν πρώτοις ἀνάγκη νὰ δοθῆι διὰ τῆς πολιτικῆς γεωγραφίας ἀπάντησις στὸ ἐρώτημα ποιοὶ ἔθεωροῦντο Μακεδόνες, ζήτημα ἀλληλένδετον μὲ τὴν διάκρισιν μεταξὺ τῶν διαφόρων συστημάτων (ἔθνων, πόλεων καὶ μερίδων) τῆς πολιτικῆς ὀργανώσεως τῆς Μακεδονίας. Τέλος, ἐπὶ τῇ βάσει τῶν συναχθέντων ἀπὸ τὴν ἀνωτέρω ἐξέτασιν συμπερασμάτων, ἐκτίθεται τὸ σύστημα στρατολογίσεως τῶν μακεδονικῶν δυνάμεων κατὰ στρατιωτικὰς περιφέρειας.

Ἡ παροῦσα μελέτη ἐπιτρέπει τὴν ἐμβάθυνσιν τῶν γνώσεών μας γιὰ τὶς σχέσεις μεταξὺ βασιλικῆς ἐξουσίας καὶ τῶν ποικίλων πολιτικῶν θεσμῶν τῆς ἀρχαίας Μακεδονίας.